

PANORAMA DES DERNIERES ACTIVITES DU CRICCF

Depuis sa fondation (fin décembre 1990-début 1991), le Conseil représentatif des institutions et de la communauté croates de France est engagé dans la défense des droits moraux des citoyens croates et en général des intérêts nationaux croates en France. Elle a eu l'occasion de le démontrer par son soutien à la cause de l'Etat croate auprès des autorités françaises, des organisations internationales et des gouvernements étrangers, durant la dernière décennie du siècle passé et encore au-delà des événements qui ont marqué la période de guerre de défense patriotique et victorieuse face à l'agression extérieure aux visées conquérantes que la nation croate a dû affronter. Les démarches, les manifestations, les interventions dans les médias et toutes les initiatives en faveur de la reconnaissance du nouvel Etat croate ont installé le CRICCF comme l'une des organisations les plus actives de la Diaspora croate. Depuis le dépôt de ses statuts et de la publication de sa constitution au Journal officiel de la république française, elle est la seule organisation fédératrice habilitée à représenter et à défendre en toute légalité l'ensemble de la communauté croate de France, ce qui l'a conduite jusqu'à engager diverses actions en justice toutes les fois où cela s'est avéré nécessaire.

Les mesures d'interdiction de réunion et de confinement, due au Covid 19, imposées par les autorités gouvernementales en France comme ailleurs en Europe, n'ont pas permis la réunion des Assemblées générales ni les manifestations régulières notamment celles permettant d'entretenir les contacts réguliers avec la Croatie.

Néanmoins et dans la mesure du possible le CRICCF a continué à réunir ses instances dirigeantes régulièrement, à distance le plus souvent, et a assuré une certaine continuité dans ses actions directes ou indirectes répertoriées dans la liste établie ci-dessous, qui récapitule les initiatives des membres du Conseil d'administration pour le compte et au nom du CRICCF.

- En janvier 2020 a été inauguré le site internet du CRICCF grâce à une aide financière octroyée par les autorités croates et à l'investissement de Slavica Pućo, vice-présidente de l'association, qui a mis en place et développé ce moyen de communication accessible à tous et ouvert à toutes les associations franco-croates de France.

Durant cette même période il faut mentionner la publication du *Leksikon hrvatskog iseljenništva i manjina*, dont Ivanka Jardin a écrit un texte de présentation et dans lequel plusieurs passages sont consacrés à l'action de certains membres de notre communauté et à l'existence ainsi qu'à l'action du Criccf (notamment aux pages 289 et 382). Par ailleurs, Ivanka Jardin qui s'est engagée depuis longtemps pour la cause d'Ivan Merz a consacré plusieurs textes à cette personnalité éminente dont la spiritualité, l'œuvre et les travaux méritent l'attention de la nation croate, d'autant que ses relations avec la France font d'Ivan Merz un sujet d'étude particulièrement passionnant. Ivanka Jardin a élaboré plusieurs articles qui figurent sur notre site.

- Parallèlement, Vlatka Leko Roche, présidente de l'association culturelle franco-croate de Lille, a été désignée par le CRICCF comme représentante de la communauté croate de France auprès du [Conseil du gouvernement croate](#) pour les Croates en dehors de la République de Croatie.

- Rappelons également les Colloques qui se sont tenus à l'Université de Paris 2 dans sa salle des Conseils du Panthéon en 2016-2017-2018 et 2019, sur « La reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie », sur « La Diplomatie croate du huitième siècle à nos jours », sur « La Croatie face à ses destinées : de la sujétion (1918) à l'émancipation (1991-1995) » et sur « La Croatie et sa Diaspora : chronologies et rôles – perception et réception ». Ces manifestations ont été rendues possibles par l'action conjuguée et le soutien financier du CRICCF et de l'Amca. A ce jour et grâce à l'investissement de Vlatko Marić, les travaux des trois premiers colloques ont donné lieu à la publication de trois ouvrages aux éditions de L'Harmattan dans la collection « Croatica » dirigée par Vlatko Marić. Le quatrième ouvrage devrait paraître dès que possible lorsque toutes les communications auront été réunies et envoyées par leurs auteurs.

- De même et en dépit des restrictions aux déplacements internationaux et des difficultés inhérentes, les « Journées juridiques et administratives franco-croates de Split » co-organisées par Marc Gjidara pour la partie française avec le concours de l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas) et du Conseil d'Etat à l'initiative de Neven Šimac, se sont tenues normalement in situ en 2019 et en visioconférence en 2020 et en 2021, et ont repris leur cours normal en 2022 et 2023. Les thèmes généraux des rencontres ont porté sur « L'action des pouvoirs publics en période d'épidémie » en 2020, « Le régime des libertés individuelles et collectives » en 2021, sachant que le Vice-président du Conseil d'Etat Bruno Lasserre a tenu à être présent sur place pour participer au colloque en

visioconférence. En 2022 le sujet central a été « La qualité du droit », et en 2023 le colloque a porté sur « La fonction publique : entre statut et contrat ». La dix-huitième session de ces rencontres aura lieu en septembre 2024.

- En 2021 le CRICCF et les autres organisations croates en France ont contribué à l'aide humanitaire à l'occasion des séismes qui ont touché les régions croates, dans le prolongement de l'aide financière apportée préalablement à plusieurs reprises par Marc Gjidara à une école de Vukovar en faveur des enfants qui ne peuvent payer les frais de cantine.

- En novembre 2021 le CRICCF a été représenté par Marc Gjidara et Neven Šimac au Colloque qui s'est tenu à Vukovar où ils ont présenté deux communications. Au cours du même mois Slavica Pučo a participé à la trentième commémoration du siège de Vukovar et a déposé une gerbe au nom du HSK présent dans une trentaine de pays dont la France (Congrès mondial croate).

- Projection au couvent des franciscains du film de Patrick Bureau consacré à « La Croatie un trésor de la Méditerranée ».

- En 2022, ouverture d'un nouveau compte bancaire du CRICCF par Slavica Pučo auprès du Crédit lyonnais après clôture de l'ancien compte à la BNP. Egalement, changement du siège du CRICCF grâce aux bons soins de Slavica Pučo après la modification de l'ancien siège qui se trouvait au 124 de la rue de Bagnole et maintenant au 11 de la rue Georges Saché à Paris (75014).

- Cette même année 2022 a vu une extension de l'agression armée contre l'Ukraine. A cette occasion le CRICCF a adressé plusieurs lettres de soutien aux Ukrainiens à la fois au secrétaire général de l'ONU (Antonio Guterres), au Président du Conseil européen (Charles Michel), à la Présidente de la Commission européenne (Ursula von der Leyen) et à l'ambassadeur d'Ukraine à Paris (Vadym Omelchenko). Des réponses en remerciement sont parvenues à Vlatko Marić et à Marc Gjidara signataires des courriers au nom du CRICCF.

- En avril 2022 un concert a été organisé par le CRICCF et l'Amca au couvent des franciscains, qui a permis à la communauté d'entendre le groupe vocal « Klapa Delmati » venu de Split.

- A l'occasion du transfert à l'Olympique lyonnais du joueur international Dejan Lovren, une campagne de dénigrement contre lui a été orchestrée dans certains médias, au motif qu'il avait interprété avec d'autres la chanson du compositeur Marko Perković Thompson « Le bataillon de Čavoglave ». Au nom du CRICCF un communiqué a été publié et une lettre de protestation et de mise au point a été

envoyée aux médias et au club lyonnais avec en annexe une traduction des paroles de cette chanson, réfutant les accusations malicieuses et les fausses informations (émanant sans doute de certains milieux malveillants de Croatie) visant cet éminent sportif qui a contribué à illustrer au plan mondial l'équipe nationale croate de football.

- En 2023 ont été organisées plusieurs visioconférences visant à resserrer les contacts entre la direction du CRICCF et ses associations membres locales et régionales. A cette occasion un large échange de vues a eu lieu avec les responsables de l'Ecole croate qui ont exposé leurs activités et les problèmes rencontrés.

- En 2023, dans le cadre des préparatifs des cinquièmes jeux sportifs mondiaux croates (HSI). Slavica Pućo et Vlatka Leko Roche coordinatrices nationales de ce projet, ont développé une communication en direction des membres de la communauté croate de France désireux de représenter celle-ci ainsi que le CRICCF aux Jeux mondiaux croates (HSI) organisés sous l'égide du HSK à Zagreb, et réalisé les enregistrements des participants. Slavica Pućo a accompagné nos sportifs à Zagreb et a participé à l'organisation sur place avec le soutien de Karmela Bouré et Dorotea Bouchenoire. En 2023 il y a eu un nombre record de candidatures et d'engagements : 30 sportifs amateurs dans 13 sports sur un total de 18 compétitions possibles aux Olympiades de Zagreb en juillet 2023. Comme les années précédentes, le CRICCF a été représenté également au Congrès organisé par le HSK, par Slavica Pućo, et y a présenté le compte rendu de ses activités.

- Slavica Pućo a publié plusieurs articles concernant les HSI sur notre site et Ivanka Jardin a mis à profit cet évènement pour élaborer un historique des Jeux et la chronologie des participations des Croates de France aux HSI. Ce texte était accompagné d'images extraites du « Veznik », ancien bulletin de liaison du CRICCF.

Par ailleurs et parmi les actions qui se renouvellent chaque année au nom du CRICCF, il convient de rappeler :

- Les dépôts de gerbes annuels à l'Arc de Triomphe sur la tombe du soldat inconnu, en hommage et à la mémoire des soldats croates tombés au champ d'honneur durant la guerre patriotique.

- Les engagements renouvelés chaque année par le CRICCF en faveur de la modification de la loi électorale croate afin de permettre le vote à distance (par

correspondance ou par internet) et une meilleure participation des citoyens expatriés aux élections nationales (législatives et présidentielles). A l'appui de cette demande plusieurs fois réitérée, un dossier a été élaboré se fondant sur les conventions internationales et européennes ainsi que sur la jurisprudence des tribunaux européens préconisant le vote à distance et démontrant que cette réforme est indispensable pour renforcer la légitimité des instances électives croates et la démocratie croate, dans la mesure où la Diaspora est notoirement et scandaleusement sous-représentée au sein du parlement. Il est urgent de mettre fin à ce décalage entre les pratiques des démocraties européennes et le refus persistant des autorités croates d'élargir le corpus électoral et de donner à la diaspora sa juste place dans la vie politique de ce pays, étant donné que le seul critère justifiant cette participation est la jouissance de la citoyenneté croate, ce qui est le seul et unique critère internationalement admis pour justifier la participation des citoyens expatriés aux élections dans leur pays.

L'équipe dirigeante du CRICCF / Upravni Odbor/ Conseil d'administration
Courriel : infos@croates.fr